

Le Temps

I. Le Temps. 1915-03-24.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

A la Société des gens de lettres

Le comité de la société a procédé hier au renouvellement de son bureau. Ont été élus : président, M. Georges Lecomte; vice-présidents, le lieutenant-colonel Rousseau et M. Georges Lévy; secrétaires, MM. Pierre Dacourie et Guy de Ternamont; questeurs, MM. Stéphane-Pol et Jean Lorédan; secrétaires, MM. Lévy, Georges Toudouze et Jules Perrin; trésorier, M. André de Lorde; bibliothécaire, M. Albert Gim; délégué général, M. Jean Jullien.

Cours et conférences

Sous le patronage de l'Alliance française, à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, demain mercredi 24 mars, à cinq heures un quart, M. Reiss, l'éminent professeur de l'université de Lausanne, donnera une conférence sur « les Atrocités austro-hongroises en Serbie ». On sait que M. Reiss vient de passer plusieurs semaines en Serbie, et a procédé à une enquête qui lui a permis d'établir un rapport sur les crimes des armées austro-hongroises, dont la publication a causé, en Europe, la plus grande impression.

M. Jean Richéhon montre hier à l'université des Amériques, à Vitor Hugo dans l'*Amérique* avait été un grand, un grand « sonner d'alarme ». Il fut de nombreux poèmes dont *Lettre à une femme*, *Une sorte*, peintures de la vie parisienne pendant le siège, et *Lez de formation du progrès*, où Hugo a exprimé, avec son génie, la pensée, le sens idéal et philosophique de la guerre. Cette admirable conférence sera publiée dans le *Journal de l'université des Annales*.

Société des conférences, boulevard Saint-Germain, 184, demain mercredi, conférence du marquis de Séguin, de l'Académie française : « Le Père du militarisme allemand, Frédéric-Guillaume I^e. »

Autour de la bataille

LA VIEINE

Je commence par dire que je ne crois pas à la veine. Chaque fois que j'ai été personnellement exposé, je n'en ai soutenu ni fracassé par aucun présentement favorable ou défavorable. Je ne me suis jamais dit : « Aujourd'hui je serai blessé ou tué », et je n'ai jamais eu non plus la certitude contraire. Peut-être cela tient-il à un excès d'esprit critique ou encore à un défaut de sensibilité. Les incrédules de mon espèce se tiennent d'affaire, par le calcul des probabilités. Ils se persuadent que l'on généralement plus de chances d'être touché que touché, et au pif aller, d'être blessé que tué. Ce croit raisonnable n'est d'autrefois pas infinie.

Mais beaucoup d'entre nous, soldats ou officiers, ont fait dans une puissance mystérieuse, analogue à la fatalité antique, qui dispose à son gré de la vie ou de la mort. Ceux qu'elle favorise ont « la veine ». Les pires imprudences ne les empêchent pas de demeurer invulnérables. Les autres sont voués au sacrifice; s'ils y échappent en bataille rangée, un obus ou une balle perdue ira les frapper le lendemain à deux kilomètres derrière les tranchées, alors même qu'ils se tiennent à l'abri. Le plus curieux, c'est que cette croyance instinctive donne du calme, non seulement à ceux qui pensent avoir « la veine », mais même à ceux qui ignorent s'ils possèdent une étoile. « On n'échappe pas à sa destinée, disent-ils tranquillement; s'il est écrit que je dois péris, à quoi bon prendre des précautions? La balle qui doit me tuer me trouvera toujours. » Là-dessous, ils marchent souriants à l'ennemi.

Certains cas, il faut l'avouer, ont un caractère si extraordinaire qu'ils semblent donner raison à cette superstition. L'un d'eux me fut raconté récemment par le héros même de l'aventure. C'est un officier d'état-major, grand et froid derrière son longnon, et si soucieux de ne rien exagérer qu'il semble regarder les faits les plus tragiques par le gros bout de la longnette.

— J'aurais dû être tué cent fois, me dit-il avec simplicité. Vous allez voir comment.

« Au moment de la mobilisation, je me trouvais dans l'état-major d'un général de division. J'étais personnellement attaché par plusieurs années de collaboration. Aussi me traitait-il un peu comme son aide de camp. Je l'accompagnais partout.

« Quelques jours après la déclaration de la guerre, il apprit brusquement la mort subite de sa femme, qu'il adorait. Il ne manifesta guère sa douleur, mais je compris vite que ce coup l'avait moralement anéanti et qu'il était résolu à se faire tuer. A tout instant il m'envoyait voir voler les balles. La division combattait, à ce moment-là, sur la frontière de l'est. Auprès des orages de mitraille qui crévoyaient alors sur nos têtes, les bombardements allemands d'aujourd'hui ne sont que des éclairs. Nous nous sentions néanmoins tous les deux jours jusqu'à la première ligne, et tandis que les hommes, couchés auprès de nous, tiraient sur les Allemands, nous demeurions debout pour les encourager. Un après-midi, nous avons passé ainsi quatre heures sous les marmittes. De temps à autre je me disais : « Dans dix minutes, dans cinq minutes, ce sera mon tour. » Nous n'avons jamais été touchés, ni l'un ni l'autre.

» Un autre jour, après un combat assez vif où

nous avions dû céder du terrain, une de nos batteries était restée en panne entre les deux armées. Je propose au général d'aller reconnaître s'il est possible de la ramener. Mon intention, vous le pensez bien, était d'y aller seul et de revenir vite. Le général me déclare qu'il va m'accompagner. J'essaie en vain de lui représenter que ce n'est pas la place. Il me répond avec vivacité qu'il n'a pas d'ordre à recevoir de moi. Nous partons tous deux à cheval.

Tout marche bien à l'aller. Nous gagnâmes sans trop de peine l'endroit où se trouvait la bataille. Il y avait plus la que deux hommes, un commandant et un simple soldat, qui tirèrent des coups de fusil pour faire croire à l'ennemi que la position était toujours occupée. Je réussis à amener les avant-trains, et les pièces furent sauves.

Le au lieu de les suivre et de rentrer directement dans nos lignes, le général me proposa alors de faire un détour, afin, disait-il, que les hommes ne eussent pas l'impression d'une retraite. Nous nous engagâmes sur une route à flanc de coteau qui, sur plusieurs centaines de mètres, traversait à découvert le terrain compris entre les deux lignes de tirailleurs, l'allemand et la notre. Si j'avais été seul, je n'aurais pas manqué de franchir cet espace à une allure rapide. Toutefois le général jugea que cette précipitation peut produire sur nos troupes un mauvais effet et ce fut au pas que nous allâmes nous offrir comme cible à l'infanterie allemande. Je n'ai jamais entendu parler une fusillade. Les Allemands n'avaient pas eu de peine à nous apercevoir : mon cheval était le plus grand de la division. Les bâtons siégeaient si dru autour de nous que les feuilles des arbres, le long de la route, tombaient comme en automne. Non seulement nous n'avons pas été atteints, mais nos chevaux eux-mêmes s'en sont tirés sans une égratigne.

Je lui demandai si le général avait fini par trouver la mort. Il secoua la tête.

Les balles n'ont pas voulu de lui... Quant à moi, ajouta-t-il, vous comprenez qu'après avoir passé par tout cela, je ne m'espére plus de grand' chose. Les Allemands n'auront jamais ma peau.

Comment les Allemands traitent les prisonniers anglais

Le correspondant du *Daily Express* à la frontière belge a reçu d'un déserteur bavarois des confidences sur la façon dont les Allemands assassinent les prisonniers anglais. Ce soldat, bavarois lui a raconté qu'un jour, dans deux avions, Noël, un pilote français, et deux officiers français et des Anglais à la suite de la prise d'un château pris d'Holbecke. On épargna les Français, mais vingt-quatre Anglais, dont plusieurs officiers, furent fusillés de sang-froid.

Ce Bavarrois assure encore que les hommes ne voulaient pas prendre aux corps, car ils se saignaient que, contrairement à l'affirmation de leurs officiers, les Anglais traitent bien leurs prisonniers, mais les officiers les forcèrent à disant qu'il fallait donner aux Bavarrois toutes les occasions possibles de tuer des Anglais.

Le découragement dans l'armée allemande

Lorsque les soldats reçoivent l'ordre d'aller sur le front, surtout s'il s'agit de l'Yser et d'Arras, la plupart pleurent, quelques-uns offrent n'importe quel prix pour obtenir des effets civils et désertent; ceux qui ne peuvent pas le faire, se gagnent à la main le sacrement dans les bois ou marais de la région.

Les hommes du landsturm se plaignent amèrement de ce qu'avaient été appelés pour fournir des corps d'occupation, on les envoie « à la bouchette ». Toutefois le prestige de l'empereur ne paraît pas encore atteint par eux et leurs officiers vont vibrer cette corde pour les entraîner. Quant à ceux-ci, la grande majorité ne se font plus aucune illusion sur l'issue de la lutte. Il n'est plus la même foi en l'empereur.

INDUSTRIE, COMMERCE ET AGRICULTURE

L'assemblée des présidents des chambres de commerce de France

L'assemblée des présidents des chambres de commerce de France et d'Algérie s'est réunie hier, comme nous l'avons annoncé, sous la présidence de M. David-Mennet, président de la chambre de commerce de Paris, 90 chambres de commerce étaient représentées.

Parmi les questions portées à l'ordre du jour, la séance et donc le *Temps* a donné l'indication, l'assemblée a, entre autres, examiné celle de la fin du moratorium, et sur ce point, les débats se sont étendus à l'ensemble des débats, des économies effectuées pour renseigner les commerçants et industriels sur les marchés qui sont présentement aux mains des Allemands et des Austro-Hongrois. Il sera présenté des spécimens des produits austro-allemands susceptibles d'être remplacés par les produits français.

A propos de la hausse du charbon, l'assemblée demande que le personnel mobilisé des mines leur soit rendu, de façon à obtenir le maximum de

production, et que les administrations de chemins de fer et les usines travaillant pour l'Etat soient approvisionnées autant que possible par les achats faits dans les pays neutres autres que la France et l'Angleterre, afin de laisser les charbons français et anglais à la disposition de l'industrie privée et l'Assemblée, se rallia à une proposition par les chambres de Nancy et de Charleville, a émis le vœu qu'une loi consacre formellement et à brevet la principe de la réparation intégrale des dommages de guerre.

Puis elle a renouvelé sa délibération antérieure tendant à la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Enfin l'Assemblée a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été réélus :

Président, M. David-Mennet, président de la chambre de commerce de Paris; vice-présidents, M. Félix Fournier, président de la chambre de commerce de Lyon; Ariaut, président de la chambre de commerce de Marseille; secrétaire, M. Prevost, président de la chambre de commerce de Meaux; trésorier, M. Denis, président de la chambre de commerce de Laval.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.

M. David-Mennet a prononcé quelques paroles de remerciements, et rappelé, en saluant notre vaillante armée, le souvenir des membres des chambres de commerce tombés au champ d'honneur.